

# Rapport annuel

## Etablissements de Bellechasse

—  
2015



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de la sécurité et de la justice DSJ**  
**Sicherheits- und Justizdirektion SJD**





# Contenu

<b>1</b>	<b>Organes des Etablissements de Bellechasse</b>	<b>5</b>
<b>1.1</b>	<b>Commission administrative</b>	<b>5</b>
1.1.1	Membres de la commission administrative	5
1.1.2	Message du président de la commission administrative	6
1.1.3	Message du président de la sous-commission économique	6
1.1.4	Message du président de la sous-commission pénitentiaire	8
<b>1.2</b>	<b>Direction des Etablissements de Bellechasse</b>	<b>8</b>
1.2.1	Membres de la direction	8
1.2.2	Message du directeur	8
1.2.3	Organigramme	10
<b>2</b>	<b>Détails</b>	<b>11</b>
<b>2.1</b>	<b>Détenus</b>	<b>11</b>
2.1.1	Effectif des détenus au 31 décembre	11
2.1.2	Confessions au 31 décembre 2015 et âge moyen 2015	11
2.1.3	Journées de détention par maison	11
2.1.4	Taux d'occupation par maison	12
2.1.5	Répartition des journées de détention par canton	12
2.1.6	Nombre des entrées par canton	12
2.1.7	Durée de la peine	13
2.1.8	Evolution des peines inférieures à un mois	13
2.1.9	Sanctions et tests d'urine	13
2.1.10	Provenance des entrées 2015	13
2.1.11	Service médical	13
2.1.12	Sorties des détenus	14
<b>2.2</b>	<b>Personnel</b>	<b>14</b>
2.2.1	Nombre EPT	14
2.2.2	Fluctuations (sans les apprentis)	14
2.2.3	Age moyen	14
2.2.4	Répartition hommes / femmes	14
2.2.5	Temps partiel	14
2.2.6	Durée moyenne de service	14
2.2.7	Retraites	15
2.2.8	Décès	15
2.2.9	Diplômes	15
2.2.10	Absentéisme moyen	15

<b>2.3</b>	<b>Agriculture</b> .....	<b>15</b>
<b>2.4</b>	<b>Finances</b> .....	<b>16</b>
2.4.1	Compte de résultats .....	16
2.4.2	Compte des investissements (constructions) .....	17
<b>2.5</b>	<b>Sécurité et constructions</b> .....	<b>17</b>
2.5.1	Secteur sécurité.....	17
2.5.2	Secteur constructions.....	18
2.5.3	Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours ou à exécuter .....	19
2.5.4	Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP .....	20
2.5.5	Activités diverses.....	20
<b>2.6</b>	<b>Présentation de l'Aumônerie des EB</b> .....	<b>21</b>
<b>2.7</b>	<b>Remerciements</b> .....	<b>22</b>



# 1 Organes des Etablissements de Bellechasse

## 1.1 Commission administrative

### 1.1.1 Membres de la commission administrative

<b>Président</b>	<b>Erwin Jutzet</b> , conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité et de la justice, Schmitten	2007
<b>Vice-président</b>	<b>Markus Ducret</b> , président du Tribunal du district du Lac, Président de la sous-commission pénitentiaire, Morat	2004
<b>Membres</b>	<b>Jean Bourgknecht</b> , vice-syndic de Fribourg, Président de la sous-commission économique, Fribourg	2004
	<b>Katharina Thalmann-Bolz</b> , conseillère communale et députée, Morat	2007
	<b>Gabrielle Bourguet</b> , députée, Granges-Veveyse	2008
	<b>Violaine Cotting</b> , vice-syndique, Domdidier	2008
	<b>Antoinette Romanens</b> , assistante sociale, ancienne députée, Bossonnens	2008
	<b>Pierre-Yves Volery</b> , agent de détention, Granges-de-Vesin, membre depuis septembre 2014	2014
	<b>Peter Hurni</b> , agriculteur, Fräschels	2012
<b>Secrétaire</b>	<b>Mélanie Maillard</b> , conseillère juridique à la DSJ	2014



### 1.1.2 Message du président de la commission administrative

L'évolution constante de la population carcérale rend toujours plus complexe l'accomplissement de la mission d'un établissement pénitentiaire tel que Bellechasse. Cette évolution impose des défis tant au niveau organisationnel et infrastructurel qu'à celui du travail quotidien de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs. La commission administrative des Etablissements de Bellechasse est hautement consciente de ces défis. Elle l'est aussi du fait qu'ils interviennent dans une période où les mesures structurelles et d'économie prises au niveau de l'Etat de Fribourg, notamment la renonciation à la création de tout nouveau poste, limitent les ressources et moyens à disposition.

Il faut néanmoins saluer le fait que, malgré ce contexte restrictif, les différents responsables prennent toutes les mesures possibles pour relever ces défis. D'entente avec la commission administrative, la direction des Etablissements de Bellechasse a ainsi initié une analyse relative à l'utilisation et à la gestion des ressources humaines qui devrait dégager des solutions pour améliorer l'organisation du travail.

De son côté, la Direction de la sécurité et de la justice a finalisé en 2015 un vaste chantier qui vise à renforcer le domaine pénitentiaire fribourgeois et à lui donner, dans son organisation comme dans ses infrastructures, les moyens d'affronter l'avenir dans les meilleures conditions possibles.

D'une part, l'avant-projet de loi sur l'exécution des peines et des mesures, qui a été mis en consultation en décembre 2015, veut moderniser l'organisation pénitentiaire et donner à l'ensemble de la chaîne pénale davantage d'efficacité, notamment par une meilleure coordination et des procédures améliorées. Offrant plus de cohérence en réunissant dans une seule loi des dispositions disséminées actuellement dans quelque quinze textes légaux cantonaux, elle prévoit également la fusion des Etablissements de

Bellechasse et de la Prison centrale au sein d'une seule entité, les Etablissements de détention fribourgeois. Elle propose également de fusionner le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons et du Service de probation.

D'autre part, la Planification pénitentiaire 2016-2026, sur laquelle le Conseil d'Etat a déjà transmis un rapport mais dont il doit encore décider de la mise en œuvre, décrit la stratégie en matière d'infrastructures pour répondre aux besoins des autorités de poursuites pénales et pour assurer une gestion plus efficace et sécurisée des Etablissements. En priorité, il est ainsi prévu de transférer sur le site même de Bellechasse les 20 places de détention actuellement sises dans le foyer éloigné et vétuste de la Sapinière, de séparer les différentes catégories de détenus dans des bâtiments distincts et de créer un centre médical.

La commission administrative accompagne ces projets et se félicite de la bonne collaboration avec la Direction de la sécurité et de la justice pour mener à bien ces importants projets.

Je ne saurais conclure ces propos sans mentionner la démission du vice-président de la commission administrative et président de la sous-commission pénitentiaire, M. Markus Ducret. Je tiens à lui témoigner de ma profonde gratitude pour son grand engagement depuis 2004 au sein de l'institution. Tant par ses qualités personnelles que par ses compétences juridiques, M. Ducret a apporté une contribution très précieuse à la bonne marche des Etablissements de Bellechasse ces douze dernières années.

Enfin, je veux adresser les sincères remerciements de la commission administrative à l'ensemble des personnes qui font Bellechasse, de l'équipe directionnelle efficacement menée par M. Franz Walter aux agents de détention, en passant par le personnel médical, socio-éducatif et administratif.

### 1.1.3 Message du président de la sous-commission économique

La sous-commission économique s'est réunie à quatre reprises en 2015.

Elle a procédé à l'analyse du budget, des comptes, de l'ensemble des questions financières, économiques et agricoles avant de les soumettre à l'ensemble de la commission administrative. Elle a aussi été informée de l'évolution des travaux effectués sur les différents bâtiments et dans le cadre de la réalisation du concept global de sécurité. De même, elle a régulièrement été

tenu au courant des réflexions en cours sur la planification pénitentiaire, en particulier sur les projets d'unité thérapeutique (UTEB) et sur le projet d'extension du Pavillon, qui remplacera la Sapinière et permettra la séparation des différentes catégories de détenus.

Sans vouloir développer dans ces quelques lignes les différents thèmes traités par la sous-commission puisqu'ils sont détaillés dans la suite du présent

rapport, elle tient toutefois à relever, outre l'importance des décisions politiques futures pour l'avenir de Bellechasse, la qualité d'une part de la gestion des Etablissements et de l'encadrement des détenus et d'autre part de l'exploitation agricole, y compris des alpages qui ont passé avec succès l'inspection de la société fribourgeoise d'économie alpestre.

Il convient de rappeler que toutes les activités déployées aux Etablissements le sont dans le cadre de leur mission légale, à savoir faire exécuter les peines tout en veillant à assurer la réinsertion sociale et professionnelle des détenus. Des réflexions sont en cours pour que cette mission, particulièrement

exigeante et rendue toujours plus difficile en raison de l'évolution de la population carcérale, puisse continuer à être remplie à l'avenir en disposant à la fois d'un effectif suffisant et d'une organisation des ressources humaines permettant au personnel d'accomplir ses tâches dans des conditions optimales, de sécurité notamment.

La sous-commission tient à exprimer sa gratitude à la direction pour la fructueuse collaboration et le climat de confiance entretenu tout au long de l'année. Elle remercie également l'ensemble du personnel des Etablissements pour son engagement ainsi que pour la qualité et la rigueur du travail fourni.



#### 1.1.4 Message du président de la sous-commission pénitentiaire

La sous-commission pénitentiaire (ci-après : SCP) s'est réunie à quatre reprises en 2015. Elle a entendu 11 détenus et internés ainsi qu'un employé des Etablissements de Bellechasse. Sur la base de ces auditions, la SCP a pu se faire une image représentative du régime d'exécution aux EB. Les conditions de vie en détention ont été décrites comme correctes par les personnes auditionnées. Le comportement des employés est également considéré comme convenable et parfois même exemplaire.

La SCP a également rencontré la commission du personnel. Lors de cet entretien, elle a constaté que le climat, les conditions de travail ainsi que la satisfaction générale atteignent un point critique. Le manque persistant de personnel et l'alourdissement de la charge induite par une population carcérale de plus en plus agressive et difficile affectent la substance du personnel. La constante augmentation du nombre de détenus présentant des troubles psychiques ainsi que l'augmentation des courtes peines n'améliorent pas la

situation et exposent le personnel à de nouveaux problèmes.

La SCP peut certifier que les Etablissements de Bellechasse sont dirigés de façon adéquate et compétente. La Direction peut compter sur un personnel motivé, bien formé mais aussi un personnel surchargé. Du point de vue de la SCP, les ressources en personnel sont insuffisantes, une augmentation du personnel serait judicieuse en prévision des défis futurs. De ce fait, la SCP soutient les projets de constructions destinées à séparer les différents régimes (ouvert et fermé) afin de simplifier le travail du personnel et d'augmenter la sécurité.

La SCP constate qu'aucune violation des principes fondamentaux du droit d'exécution des peines et des mesures n'a été constatée aux Etablissements de Bellechasse en 2015.

La SCP remercie la Direction et tous les collaborateurs des Etablissements de Bellechasse pour les bons et loyaux services effectués dans des conditions de travail laborieuses.

## 1.2 Direction des Etablissements de Bellechasse

### 1.2.1 Membres de la direction

<b>Franz Walter</b> , directeur, Pensier	2012
<b>Paul-André Morandi</b> , directeur adjoint, Cressier	1989
<b>Yves Curdy</b> , chef de division, Fribourg	2009
<b>Martin Hertach</b> , chef de division, Morat	1992
<b>Alexandra Horvath</b> , cheffe de division, Morat	2014

### 1.2.2 Message du directeur

L'année passée, le personnel des Etablissements de Bellechasse a une fois de plus fait face à des exigences considérables. Nous avons évité des crises graves grâce à l'engagement sans faille d'une grande majorité des collaborateurs, qui ont accompli leur tâche en faisant preuve de motivation, de solides connaissances professionnelles et de grande expérience de vie. Je saisis cette occasion pour leur exprimer ma gratitude et ma reconnaissance.

Malheureusement, ces remerciements ne pourront être associés à une reconnaissance appropriée. Les constats d'une population carcérale de plus en plus compliquée et dangereuse ainsi que des attentes toujours plus élevées de la part du public, ne devraient à vrai dire que déboucher sur une seule conclusion logique, à savoir, un renforcement de l'effectif. Si d'ici peu,

cette démarche n'est pas réalisée, les arrêts maladie continueront à augmenter en raison de l'usure au travail élevée, la pression sur le personnel en bonne santé sera intensifiée et un jour ou l'autre, cela aboutira à un préjudice qui pourrait être évité par l'engagement de nouvelles ressources en temps utile.

C'est pourquoi, l'un des soucis majeurs de la direction consiste à veiller au bien-être des collaborateurs, non pas malgré, mais précisément à cause des ressources manquantes. Nous avons optimisé notre programme de formation élémentaire et, malgré la pression quotidienne, nous attachons une grande importance à la formation initiale et continue de nos collaborateurs. De plus, nous les assistons en situation de crise.



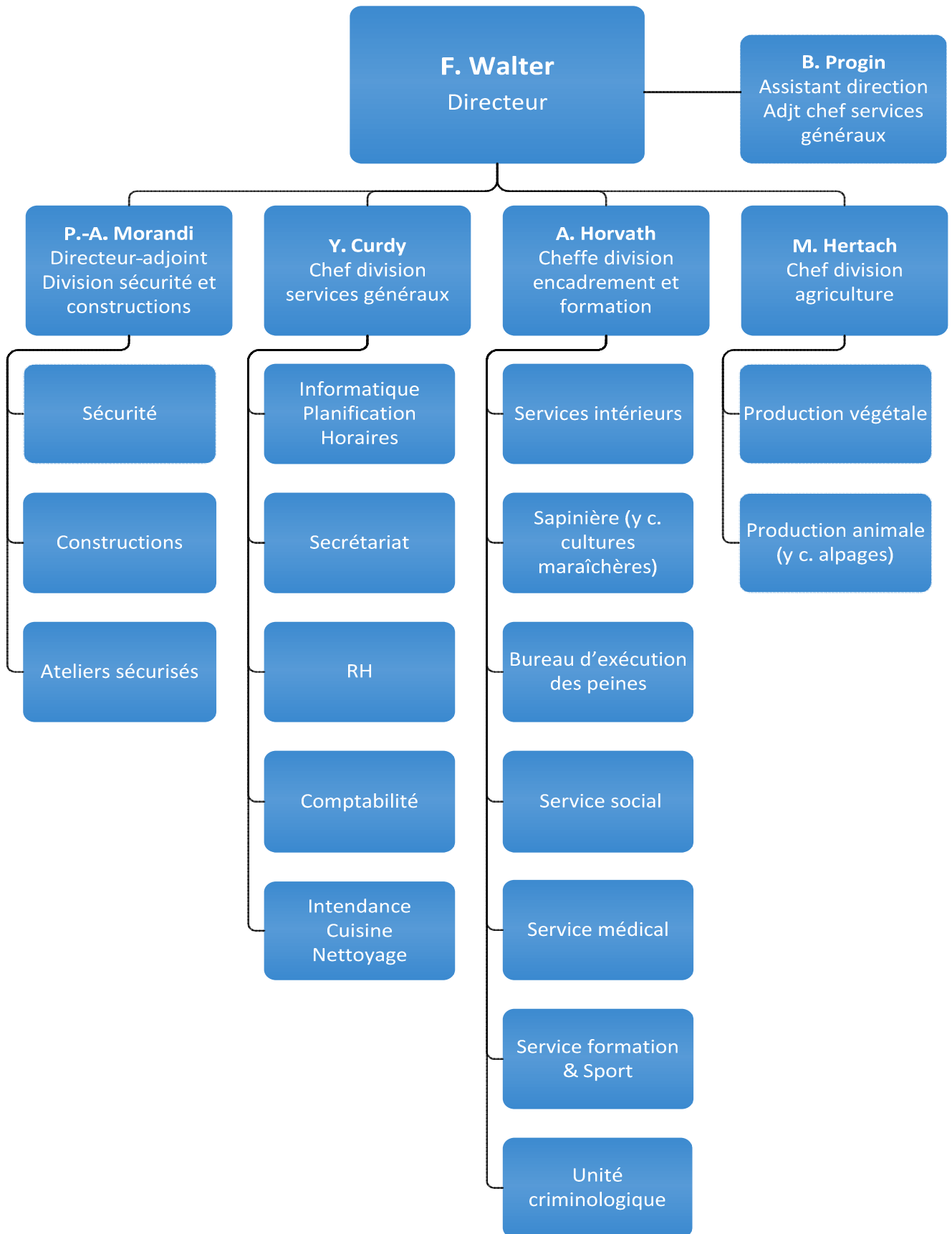
Pour l'année à venir, quatre objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, nous procédons à l'évaluation de notre système de service. Actuellement, pour une majeure partie du personnel, ce système signifie exercer une double fonction, à savoir une activité de surveillant (environ un tiers du temps de travail) et une activité en tant que spécialiste, p. ex. artisan (environ deux tiers du temps de travail). Dans le cadre d'un projet, il s'agit d'apprécier si ce système remplit encore les attentes d'une détention moderne, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la resocialisation, ou s'il doit être remplacé par un système ne comportant que des spécialistes (affectés soit à la surveillance soit à un secteur de travail). D'autre part, la séparation des régimes ouvert et fermé qui cohabitent au sein du bâtiment cellulaire, va être discutée. En effet, l'organisation actuelle pose des problèmes considérables quant à la contrebande et quant aux types de régimes existants, ouvert et fermé, qui répondent à des logiques différentes et nécessitent des mesures de sécurité différenciées. Nous espérons vivement que les décideurs politiques corrigeront cette situation préoccupante en permettant l'agrandissement de l'actuel Pavillon pour en faire un centre de détention ouvert et la création de nouvelles places de détention, pour lesquelles il existe un besoin urgent. A cet égard, au vu du nombre insuffisant de places de détention dans le canton, cela représenterait un investissement intéressant sur le plan financier, étant donné que les places de détention hors canton sont plus coûteuses.

Nous devons également poursuivre la mise en œuvre d'une culture de l'erreur ouverte. Dans la gestion quotidienne d'un système aussi complexe et sensible aux perturbations qu'un établissement pénitentiaire, il n'existe guère de solutions mathématiques et absolument correctes. Parfois, des évaluations erronées ou de petites omissions sont possibles. Il est indispensable à notre culture d'entreprise que de

permettre la discussion ouverte des erreurs réelles et supposées pour faire des Etablissements de Bellechasse une organisation apprenante. Il ne s'agit pas de réprimander le fautif, mais d'empêcher qu'une telle situation se renouvèle. Dès lors, pour l'année 2016, un troisième objectif stratégique mettra l'accent sur la communication et la discussion internes. Les collaborateurs seront davantage directement informés et auront accès à des documents pertinents. Les cadres seront sensibilisés et formés quant à leur rôle de modèle.

Malgré les ressources trop restreintes et une forte concentration sur les problèmes de sécurité, n'oublions pas notre mission principale, la resocialisation. Cette noble tâche est souvent peu connue et reconnue puisque son succès s'exprime en crimes non commis (et donc dépourvus d'effet médiatique). Un délit non commis est bien trop peu « séduisant » pour faire la une des journaux. Une resocialisation réussie n'a de sens que dans un régime de détention progressif qui permet des assouplissements et des ouvertures, mais le risque zéro n'existe pas. Ce dernier point permet de rebondir sur un quatrième objectif stratégique qui consiste en les travaux préparatoires pour la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'exécution des peines et mesures du canton de Fribourg. Il est probable qu'à partir de 2018, nous serons également responsables de la détention avant jugement exécutée dans la prison centrale en vieille ville de Fribourg. D'ores et déjà, nous entretenons une collaboration constructive et réussie avec nos partenaires et envisageons de formaliser et, en cas de besoin, d'intensifier notre implication dans le système pénitentiaire fribourgeois.

Nous vous remercions sincèrement de votre soutien et de vos critiques constructives. Ensemble, nous pourrions poursuivre avec succès la tradition plus que centenaire développée aux Etablissements de Bellechasse.



## 2 Détails

### 2.1 Détenus

#### 2.1.1 Effectif des détenus au 31 décembre

a)	Détenus en exécution placés par	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
	FRIBOURG	45	45	46
	VAUD	43	34	39
	VALAIS	3	2	5
	NEUCHATEL	16	23	28
	GENEVE	13	18	17
	JURA	4	4	4
	TESSIN	1	1	2
	autres	7	14	10
b)	Exécution anticipée de sanction pénale			
	FRIBOURG	38	25	29
	autres cantons	19	21	14
c)	Mesures pénales (art. 59 et 60 CP)	5	3	2
d)	Placement à des fins d'assistance (art. 426 CCS)			
	FRIBOURG	-	1	1
	autres cantons	-	-	-
<b>Total</b>		<b>194</b>	<b>191</b>	<b>197</b>

#### 2.1.2 Confessions au 31 décembre 2015 et âge moyen 2015

Au 31 décembre 2015, les Etablissements de Bellechasse comptaient 88 détenus de confession chrétienne (soit 45.36%), 89 détenus de confession musulmane (soit 45.87%), 14 détenus sans confession ou de confession inconnue (soit 7.22%) et 3 détenus d'autres confessions (soit 1.55%).

L'âge moyen des 358 détenus entrés aux EB en 2015 est de 34.98 ans.

#### 2.1.3 Journées de détention par maison

Journées - occupation par maison 2015

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Bâtiment cellulaire	6'210	28'905	82.31	35'115
Exécution anticipée de peine	1'191	13'217	91.73	14'408
Pavillon	3'327	11'169	77.05	14'496
Sapinière	2'059	5'108	71.27	7'167
<b>Total</b>	<b>12'787</b>	<b>58'399</b>	<b>82.03</b>	<b>71'186</b>

Journées - occupation par maison 2013 / 2014

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
<b>Total 2014</b>	13'913	57'582	80.53	71'495
<b>Total 2013</b>	13'959	57'008	80.33	70'967

2.1.4 Taux d'occupation par maison

Occupation moyenne	Bâtiment	2015	2014	2013
	Exécution anticipée de peine	99%	100%	98.50%
	Bâtiment cellulaire	95%	95%	97.12%
	Pavillon	99%	100%	98.90%
	Sapinière	94%	95%	91.70%
<b>Total</b>	<b>Bellechasse</b>	<b>96%</b>	<b>97%</b>	<b>97.21%</b>

2.1.5 Répartition des journées de détention par canton

	2015	2014	2013	2012
FR	39%	42%	36%	30%
NE	14%	17%	15%	12%
VD	26%	20%	26%	31%
GE	9%	8%	14%	18%
TI	1%	1%	1%	1%
VS	2%	3%	3%	2%
JU	4%	4%	2%	3%
divers	5%	5%	3%	3%



2.1.6 Nombre des entrées par canton

	2015	2014	2013	2012
FR	182	156	151	95
NE	46	54	66	78
VD	93	78	91	99
GE	14	19	23	32
TI	-	1	1	2
VS	4	2	9	5
JU	9	12	8	4
divers	10	29	17	11
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>351</b>	<b>366</b>	<b>326</b>

### 2.1.7 Durée de la peine

	2015		2014		2013	
jusqu'à 6 mois (inclus)	109	30.4%	115	32.8%	131	35.80%
de 6 à 12 mois	75	20.9%	80	22.8%	66	18.04%
de 1 à 2 ans	41	11.4%	36	10.3%	44	12.02%
de 2 à 3 ans	18	5%	17	4.8%	17	4.64%
de 3 à 4 ans	21	5.8%	19	5.4%	14	3.82%
de 4 à 5 ans	5	1.4%	10	2.8%	15	4.10%
de 5 ans et plus	16	4.5%	14	4%	10	2.73%
Exécutions anticipées + mesures (durée non connue)	73	20.4%	60	17.1%	69	18.85%
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>100%</b>	<b>351</b>	<b>100%</b>	<b>366</b>	<b>100%</b>

### 2.1.8 Evolution des peines inférieures à un mois

	2015		2014		2013	
Durées de séjour inférieures à un mois	33	9.21%	27	7.69%	30	8.19%

### 2.1.9 Sanctions et tests d'urine

#### Infractions, tests d'urine, sanctions

2015	Téléphones portables	Stupéfiants	Nombre prises d'urine	% Tests positifs sur 474 prises d'urine	Total de jours de cellule forte	Sanctions prononcées	Nombres d'amendes	Amendes en Fr.
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>474</b>	<b>32.5%</b>	<b>539</b>	<b>420</b>	<b>146</b>	<b>13'406.25</b>

### 2.1.10 Provenance des entrées 2015

<b>Suisse</b>	<b>68</b>
Europe de l'ouest	59
Europe de l'est	78
Afrique du nord	67
Afrique subsaharienne	72
Asie	8
Amérique du sud	3
Divers	3
<b>TOTAL</b>	<b>358</b>



### 2.1.11 Service médical

Consultations	2015	2014	2013
Médecins des EB	950	1'122	946
Psychiatres/Psychologues	1'242 (693/549)	1'221 (595/626)	1'289 (751/538)

<b>Consultations</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Dentiste	256	362	299
Physiothérapeute	291	337	361
Hospitalisations	18	26	23
Transports médicaux	157	232	115

### 2.1.12 Sorties des détenus

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Conduites (nbre)	34	20	68	65	49
Permissions (nbre)	74	55	133	146	179
Congés (nbre)	141	130	240	278	280

Durée total des conduites 2015 : 122 heures

## 2.2 Personnel

### 2.2.1 Nombre EPT

- 140 collaborateurs/trices : 131,55 EPT
- 4 apprentis/es dans l'administration
- 2 stagiaires HES au service social
- 2 civilistes (1 à l'agriculture, 1 à l'accueil)
- 1 stagiaire universitaire (administration)



### Formateurs extérieurs (hors EPT)

- 3 collaboratrices pour le programme Fep (Formation en prison) : 1.8 poste
- 2 collaborateurs pour des cours de langues et d'informatique : 0.8 poste

### Assistance spirituelle (hors EPT)

- 1 aumônier catholique
- 1 aumônier protestant
- 1 imam



### 2.2.2 Fluctuations (sans les apprentis)

15 arrivées et 14 départs (dont 4 départs en retraite)

### 2.2.3 Age moyen

47 ans

### 2.2.4 Répartition hommes / femmes

116 hommes et 24 femmes

### 2.2.5 Temps partiel

21 collaborateurs/trices de 40 à 90%

### 2.2.6 Durée moyenne de service

9,67 années

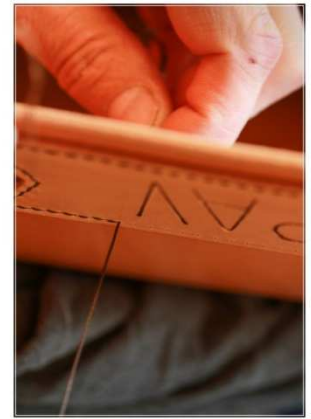
### 2.2.7 Retraites

Départ en retraite en 2015 :

- Aebischer Arno, service des automates, à 60 ans
- Delamadeleine Jean-François, garde de nuit, à 60 ans
- Racine Werner, chef de brigade/service intérieur, à 58 ans
- Troutot Jean-Jacques, garde de nuit, à 60 ans

### 2.2.8 Décès

- M. Paul Simonet, retraité, responsable de l'accueil et ancien membre de la CA
- M. Bertrand Lambert, retraité, collaborateur au bureau d'exécution des peines



### 2.2.9 Diplômes

Diplômes d'agent de détention en 2015 :

- Bapst Jean-Claude
- Marmy Samuel
- Musy Nicolas
- Schouwey Alain
- Voutat Michel

Diplômes d'expert du domaine des privations de liberté :

- Corpataux Jacques
- Kaufmann Urs

### 2.2.10 Absentéisme moyen

6.28% des journées de travail (3.62% en 2014)



## 2.3 Agriculture

L'année de production végétale 2015 a commencé de manière non spectaculaire. À la suite d'un hiver plutôt doux, ont suivi un mois d'avril très ensoleillé et un mois de mai humide durant lequel beaucoup de surfaces ont été inondées. Avec le mois de juin l'été est arrivé – mais quel été ! Au mois de juillet, nous avons vécu une des périodes de chaleur les plus extrêmes depuis 150 ans. C'est seulement au mois de septembre que la pluie est revenue et que les températures se sont abaissées. L'automne nous a procuré une nouvelle période de temps sec qui s'est achevée au mois de novembre seulement.

La première coupe de foin s'est faite le 20 avril avec une petite quantité en comparaison de l'année précédente mais par contre avec une qualité excellente.

La récolte des céréales a pu être engrangée dans de très bonnes conditions grâce aux bonnes conditions météorologiques. En outre, les teneurs en sucre étaient très élevées avec plus de 18%, alors qu'un bonus est

versé à partir de 16%. Par contre, les inondations, les dégâts de tipules et la grêle nous ont fait subir une perte de rendement de plus de 20% par rapport à 2014.

Les cultures maraîchères ont également été exposées aux conditions climatiques extrêmes. Les grandes chaleurs principalement ont rendu difficile l'accroissement de quelques cultures, en particulier les choux blancs et les cultures dans les serres, où certains légumes présentaient des brûlures. De grands efforts ont été entrepris dans l'engagement de produits phytosanitaires, où par exemple le jardin est exploité sans pesticides.

La quantité de lait produite se situe pour l'année 2015 à environ 610'000 kg avec une performance laitière moyenne par vache de 7'100 kg. Environ 80'000 kg de lait ont été livrés à la cuisine pour nos propres besoins.

Pour notre troupeau de vaches allaitantes, nous pouvons donner le signal de fin d'alerte par rapport à la paratuberculose. Tous les échantillons envoyés ont

été testés négatifs à cette maladie. Dans le troupeau de nos moutons bruns noirs du pays, les croisements avec une race à viande française ont donné de très bons résultats. Les prix de boucherie pour les agneaux ont également été très élevés.

En automne, 14 poulains ont pu être réceptionnés, ce qui correspond à une augmentation considérable par rapport à l'année précédente.

La production porcine a été confrontée à des prix très bas. Des brumisateurs ont été installés pour améliorer le climat à la porcherie afin de contrer les grandes chaleurs. Pour éviter la mise en place de résistances, l'engagement de médicaments a été réduit dans la production porcine, et dans la production animale en générale, de manière considérable.

La montée aux alpages s'est faite le 8 juin et la désalpe le 29 septembre, ce qui correspond à une durée d'estivage de 113 jours. L'inspection de nos alpages a eu lieu les 9 et 10 juillet. Tous les 19 ans,

notre région est visitée par une commission de l'économie alpestre fribourgeoise qui juge l'état de nos alpages. Cette inspection a été un grand succès pour nous !

Les équipes agricoles ont également, à côté de la collaboration en faveur du secteur des grandes cultures, réalisé beaucoup de travaux. Les travaux principaux étaient la suite de la pose de la conduite à lisier, la sécurisation des ponts sur le canal de la Bibera, un grand engagement en faveur de la biodiversité avec la pose d'hôtels à insectes, la protection des faons et la construction d'un étang pour écrevisses. Grâce à l'aide d'un civiliste, deux volières ont été réalisées en faveur de la réintroduction du Balbuzard pêcheur. Quelques zones envahies par des saules et des roseaux au biotope « Hinterem Horn » ont pu être libérées grâce à l'aide de porcs laineux.

## 2.4 Finances

### 2.4.1 Compte de résultats

#### a) En général

Compte de fonctionnement	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Total des charges	28'142'612	28'006'550	28'259'136
Total des revenus	-24'862'764	-24'803'000	-23'728'946
Excédent de charges	3'279'848	3'203'550	4'530'190

Après bouclement, ce compte révèle un excédent de charges de CHF 3'279'848. – supérieur à l'excédent de charges budgétisé de CHF 76'298. – (+2%) et inférieur à l'excédent de charges 2014 (-28%).

#### b) Charges

Les charges sont supérieures de CHF 136'062. – (+0.5%) par rapport à celles budgétisées.

Des dépassements sont principalement à signaler dans les comptes des traitements pour la réintégration d'invalides (non imputés au budget mais imputés aux comptes), des frais des cultures, des frais du bétail, des améliorations foncières, de l'entretien et la rénovation des immeubles ainsi qu'à l'amortissement des immeubles. En revanche, les charges de

carburants, de matières premières, d'abonnements et de cotisations, de chauffage ainsi que de frais médicaux ont été moins importantes aux comptes qu'au budget. Ces dernières ont permis de compenser une partie de l'excédent de charges.

#### c) Revenus

Les revenus sont supérieurs de CHF 59'764. – (+0.2%) par rapport à ceux budgétisés.

Les revenus des ventes de bétail, des ventes de produits agricoles et des indemnités journalières de l'assurance-accidents ont été supérieurs à ceux qui ont été budgétisés. En revanche, les revenus des prestations de service pour des tiers ont été inférieurs à ceux qui ont été budgétisés.



## 2.4.2 Compte des investissements (constructions)

### a) En général

Compte des investissements	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014
Total des dépenses	-1'087'472	750'000	1'656'858
Total des recettes	-450'000	-2'100'000	-160'000
Excédent de dépenses			1'496'858
Excédent de recettes	-1'537'472	-1'350'000	

Le compte des investissements montre un excédent de recettes de CHF 1'537'472. –, dû au report de crédits de 2014 sur 2015.

### b) Dépenses

Les dépenses concernent principalement la construction d'ateliers sécurisés pour l'agriculture (CHF 39'816.85) et le concept de sécurité EB 2020 (CHF 377'205.65). Des reports de crédits ont été réalisés pour la construction d'un économat au

Pavillon, la rénovation du Pavillon, le projet de construction de l'UTEB, la construction d'un atelier polyvalent aux ateliers sécurisés et l'optimisation du fonctionnement de la centrale de chauffage de copeaux à bois.

### c) Recettes

La Confédération a versé des subventions à hauteur de 450'000. –.

## 2.5 Sécurité et constructions

Le **secteur sécurité** est chargé du maintien de la sûreté et de l'ordre au sein de l'ensemble de l'établissement. Le **secteur constructions** a la charge du patrimoine immobilier des EB. Il construit, transforme, rénove et

entretient les diverses constructions, infrastructures et superstructures disséminées sur son territoire. Les ateliers sécurisés font partie du secteur constructions. Ces deux entités sont formées de plusieurs sous-secteurs.

### 2.5.1 Secteur sécurité

**Centrale de sécurité :** opérationnelle durant toute l'année 24 heures sur 24, 4 personnes, durant les heures de bureau assurent son bon fonctionnement et sa permanence à tour de rôle, le reste du temps par les brigades et les gardes de nuit.

**Service de brigades :** plus de 70 agents de détention travaillant entre autres dans les divers secteurs des EB, répartis en 6 brigades, assurent, selon un tournus, la surveillance et la sécurité de la Centrale, du BC, des EAP, du Pavillon et du Foyer la Sapinière durant toute la semaine. Formant 2 groupes (matin et après-midi), pas moins de 24 personnes se répartissent journalièrement les diverses tâches.

**Gardes de jour :** en milieu ouvert, 2 gardes de jour, avec chien assurent à tour de rôle la surveillance périphérique du domaine.

**Gardes de nuit :** 11 personnes dont 7 conducteurs de chiens, selon un programme prédéfini assurent la surveillance globale et la sécurité de toutes les nuits.

**Service du feu :** issu du personnel, formé d'environ 40 sapeurs-pompiers dont 15 officiers et sous-officiers, il assure en priorité le sauvetage, l'évacuation et la sécurisation des détenus, des employés, des animaux domestiques et préserve le patrimoine immobilier des EB.

17 personnes sont porteuses d'appareils respiratoires (PR), équipement indispensable dans ce milieu à haut risque et très sensible.

Le service du feu des EB collabore avec le corps intercommunal du Vully fribourgeois.

**Conclusion :** la division sécurité, malgré la multiplicité et complexité des tâches, s'acquitte de manière optimale de son rôle.

## 2.5.2 Secteur constructions

**Parc immobilier des EB :** situé dans la plaine des Grands Marais, il comprend actuellement 69 bâtiments à usages multiples situés sur le territoire des communes du Bas-Vully (Bellechasse, Péage et Chablais) et de Galmiz (La Sapinière et les Vernes).

Les autres bâtiments (12 chalets d'alpage), sont situés dans les Préalpes fribourgeoises, communes de Châtel-St-Denis et Semsales.

L'ensemble des quelque 80 immeubles, propriétés des EB, représentent actuellement une valeur ECAB de plus de Fr 118'000'000. –.

**Subventions :** la Confédération, par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la Justice (OFJ), subventionne les différentes réalisations reconnues indispensables à l'occupation et à la formation des détenus.

L'annonce de nouveaux dossiers de demande de subvention à l'OFJ se poursuit selon les études de besoins et les projets. Le taux de subvention actuel octroyé par la Confédération est de 35%.

**Bureau technique :** planification et organisation générale des projets et travaux de construction, de transformation et de réfection, gestion des subventions fédérales, etc.

**Secteur constructions :** formé de nombreuses « petites entreprises de construction » et sous la responsabilité de 16 agents de détention artisans, le secteur construction occupe journallement jusqu'à 30 détenus.

**Secteur garage :** assure annuellement l'entretien et la maintenance du parc de véhicules et machines des EB. 2 agents de détention mécaniciens, accompagnés en moyenne par 3 ou 4 détenus travaillent dans ce secteur.

**Secteur ateliers sécurisés BC et EAP :** L'organisation et la surveillance du secteur ateliers sécurisés et de la buanderie / lingerie sont confiées à environ 16 agents de détention ; les divers ateliers sont occupés quotidiennement par environ 80 détenus.



### 2.5.3 Principaux travaux de construction et projets exécutés ou en cours ou à exécuter

**Concept de sécurité EB 2025 :** pour rappel, l'étude du nouveau concept de sécurité global est terminée. Il permet une vision à moyen et long terme de l'évolution des EB. Sur la base du devis et du descriptif, l'allocation d'une subvention par la Confédération au taux de 35% a été acceptée.

Par phases, la pose de clôtures de sécurité, de portails, avec en parallèle les infrastructures techniques souterraines se poursuivent.

Prévu dans le concept de sécurité, les travaux de déplacement de la place de sports (défrichage de la forêt, terrassements divers, déplacement de terre, aménagement de places, drainages, électricité, eau etc.) sont en cours. Ils se poursuivront en 2016.

**Bâtiment EAP :** sous l'aspect financier, les travaux de transformation et de réfection de l'annexe du bâtiment cellulaire font partie de l'EAP. Les travaux à exécuter à l'annexe ont continué durant l'année 2015, soit : pose de l'escalier de sortie de secours, poursuite transformation et réaménagement du rez-de-chaussée des ateliers sécurisés internes (exécutés par le secteur constructions des EB). Ces travaux seront terminés durant la première partie 2016, ce qui permettra par la suite l'établissement du décompte final de l'EAP.

**Pavillon 301 :** en annexe du Pavillon, les travaux de construction d'un **économat / dépôt** pour les cuisines exécutés pour la plupart par le secteur constructions des EB se poursuivent. Le gros œuvre est terminé, le bâtiment est hors d'eau et les travaux du second œuvre sont en cours. Les travaux seront vraisemblablement terminés vers la fin 2016.

**Bâtiment administratif 366 :** isolation dalle des combles et réfection des sanitaires du rez-de-chaussée.

**Logements pour le personnel :** Péage 32, la rénovation de ce bâtiment est terminée. Chablais 54, rénovation des façades (isolation périphérique), travaux terminés.

**Centrale solaire photovoltaïque bâtiments 361 Etable vaches allaitantes & 362 Bâtiment de l'agriculture :** la centrale solaire photovoltaïque est en fonction depuis le printemps 2015. Les deux principales installations de capteurs solaires photovoltaïques (bâtiment administratif et bâtiment agricole 361 et 362) occupent une surface de 470 m<sup>2</sup>, respectivement 430 m<sup>2</sup>. Elles produisent 72'000 kWh/an et 66'000 kWh/an, ce qui équivaut à la consommation d'environ 18 et 16 ménages.

**Silos Les Vernes 1c et Porcherie 306 :** les 2 nouveaux silos à aliments sont utilisables depuis le milieu de l'année.

**Travaux d'entretien en général :** en parallèle des autres travaux et activités, exécution des divers et nombreux travaux de suivis et d'entretiens courants (Bâtiments divers ; Biogaz ; déchets ; réseau d'adduction d'eau : réseau d'eau usée ; réseau routier et places, réseau électrique, etc.).

Travaux d'entretien les plus importants :

Sapinière : réfection du local légumes et aménagement salle de formation, diverses réparations et réfections ;

Bellechasse : réfection toiture hangar machines 358 ; transformation local du feu dans bâtiment 324.

**Alpages :** poursuite des travaux de réfection et de conservation des divers chalets, de l'entretien des chemins, travaux de stabilisation et de purge de la falaise à la route de Tremetta, pose d'un filtre UV à l'Incrotta, etc.

En prévision de l'inspection des alpages par la Société fribourgeoise d'économie alpestre, 1 fascicule explicatif des alpages de Teysachaux a été édité par les EB. De plus, 2 panneaux d'information concernant le pompage de l'eau par l'intermédiaire d'un béliet hydraulique ont été créés et posés dans ce secteur.

**Etudes et suivis de projets :** projet d'économat / dépôt au Pavillon ; déplacement place de sports ; sécurité périphérique et sécurité rapprochée ; infrastructures diverses, routes, places, canalisations EU, EC et drainages, réseaux électrique et adduction d'eau, etc. ; suivi des travaux d'entretien ; projet de centrale avancée ; étude d'aménagements de bureaux, etc.

**Subventions Confédération :** établissement de décomptes finaux de subventions du « paquet 5 » et des « paquets 1 et 2 ». En parallèle, diverses demandes d'acomptes en relation avec le « paquet 6 » de demandes de subventions ; suivi général du dossier subventions.

**Conclusion :** tenant compte des contingences liées aux mesures de surveillance, à l'encadrement, à la formation professionnelle et enfin, à la population carcérale qui comprend des niveaux d'aptitude très différenciés de productivité et de savoir-faire, les travaux se sont poursuivis durant toute l'année de manière soutenue.

De plus, la diversité des tâches entreprises exige une polyvalence qui trouve son avantage dans l'utilisation des compétences des détenus à de nombreux niveaux.

Années après années, le secteur constructions assure la construction et l'entretien des bâtiments et des infrastructures des EB. Par ses prestations, il contribue

sensiblement à alléger la charge financière de l'Etat. L'ensemble des travaux effectués démontre notre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de travail et notre patrimoine dans le respect des hommes et de notre environnement.

#### 2.5.4 Activités des ateliers internes sécurisés BC et EAP

**Ateliers BC et EAP :** débitage et confection d'environ 13'000 bougies finlandaises et de plus de 25'000 cartons de bûchettes de bois. Exécution de 320 socles préfabriqués en béton, en forme de L (anti-passage sous clôtures de sécurité), fourniture interne. Montage de plus de 300 caisses et palettes/châssis en bois. Divers autres travaux de nettoyage, de recyclage, d'assemblage et de montage de diverses pièces spécifiques. Poursuite et développement du concept de dessiccation de fruits et légumes. Au niveau de la buanderie : lavage, entretien du linge et répartition des trousseaux pour les détenus et les divers secteurs des EB.

**Conclusion :** pour les responsables de ce secteur, même si les activités exercées sont assez variées, la recherche de nouveaux projets et de nouveaux partenaires constitue un défi permanent.

Les nombreuses activités exercées par les ateliers sécurisés internes, dans des conditions parfois difficiles, démontrent qu'à force de persuasion, de motivation et d'encouragement, des résultats sont possibles. Les activités effectuées servent très bien les objectifs de formation et de réinsertion des détenus par le travail.

#### 2.5.5 Activités diverses

**Santé et sécurité au travail (SST) :** la commission formée de 5 personnes provenant des EB et appuyée ponctuellement par un représentant du Service du

personnel et d'organisation (SPO) poursuit ses activités, optimise et applique le concept de base mis en place.



## 2.6 Présentation de l'Aumônerie des EB

La légitimité du service d'aumônerie s'appuie sur les bases légales suivantes :

- Loi cantonale du 26 septembre 1990 concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat qui prévoit que les Eglises reconnues (catholique romaine et évangélique réformée) ont le droit d'exercer l'aumônerie dans les établissements pénitentiaires notamment.
- Convention cadre du 3 mai 2005 passée entre les Eglises reconnues du canton de Fribourg et l'Etat de Fribourg et contrats de prestation passés entre ces mêmes Eglises et les EB, comprenant l'Accord de mai 2005 convenu entre la Conférence suisse des Directeurs d'établissements pénitentiaires et l'Association suisse pour l'aumônerie pénitentiaire.

Ces dispositions garantissent la possibilité pour les Eglises d'être en mission dans le milieu carcéral. Elles clarifient la vocation de l'aumônerie. Elles précisent l'obligation faite aux aumôniers d'exercer leur mission dans un esprit d'authentique ouverture sur le plan œcuménique et interreligieux, en respectant l'appartenance religieuse et les convictions de foi de tous leurs interlocuteurs. Elles fixent les compétences de formation requises pour les aumôniers, tant sur le plan théologique qu'en matière d'assistance spirituelle (accompagnement et conseil). La fonction d'aumônier exige en effet une solide formation dans le domaine de l'écoute active et de l'approche respectueuse de la personne ainsi qu'une formation continue et de supervision menée par une personne agréée.

C'est donc sur la base de ces dispositions que nous sommes envoyés par nos Eglises pour accomplir notre mission d'aumônier en ayant à cœur de visiter toute personne quelle que soit sa confession, en respectant en premier lieu la personne, sa culture et son histoire.

Concrètement, nous sommes à la disposition de tous

ceux qui désirent nous rencontrer, sans distinction de race, ni de religion. Aux EB, les lieux de rencontre et de partage sont multiples : couloirs, cellules, lieux de travail, promenade, terrain de sport, loisirs, manifestations (Noël, concerts...), bureau et cellule forte. Parfois les partages sont brefs. D'autres fois, ils peuvent déboucher sur des accompagnements personnels suivis.

Un samedi sur trois, à Noël et/ou à Pâques, des célébrations religieuses sont proposées pour ceux qui le souhaitent. Nous sommes aussi appelés à intervenir pour organiser une célébration en cas de décès d'un proche d'une personne détenue. Souvent, c'est en plus l'occasion d'une demande d'accompagnement personnel.

L'aumônier est là pour écouter, accompagner des personnes, les aimer comme Dieu les aime, pour ce qu'elles sont et non pas pour ce qu'elles ont fait. L'aumônier peut ainsi devenir un signe d'espérance et contribuer à la resocialisation des personnes détenues. Son rôle s'inscrit aussi, modestement, dans la mission de stabilisation et de future réintégration des prisonniers.

Bien entendu, notre mission ne s'arrête pas aux seules personnes incarcérées. Il nous arrive de répondre à des demandes émanant du personnel : visites à domicile ou à l'hôpital suite à une maladie ou à un accident ; accompagnement personnel ; participation à des enterrements ; etc.

Dans le cadre de notre fonction, nous entretenons des liens fraternels avec M. le Major Luc Petter, visiteur de l'Armée du Salut, et avons aussi de très bons contacts avec M. Mohammed Batbout, visiteur imam.

Nous terminons en remerciant vivement la Direction et l'ensemble du personnel des EB pour leur confiance et leur précieuse aide, nous permettant de remplir notre mission sereinement.

L'aumônerie œcuménique:

Diacre Jean-Claude Ayer, Aumônier de l'Eglise Catholique Romaine

Pasteur Andreas Hess, Aumônier de l'Eglise Evangélique Réformée

## 2.7 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier la direction, le personnel et les collaboratrices et collaborateurs bénévoles, ainsi que les détenus, qui ont contribué à la bonne marche des Etablissements.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 15 février 2016.

Le Président

Le Directeur

Erwin Jutzet,  
Conseiller d'Etat

Franz Walter

